



INSTITUT DE FRANCE
Académie des sciences



ÉCOLE DE
PHYSIQUE DES HOUCHES



Prix Cécile DeWitt-Morette / Ecole de Physique des Houches Académie des sciences [créé en 2019]

APPEL A CANDIDATURES 2019

L'Académie des sciences décernera en 2019 le Prix Cécile DeWitt-Morette / Ecole de Physique des Houches – Académie des sciences d'un montant de **15.000 euros**.

Le Prix «Cécile DeWitt-Morette / Ecole de Physique des Houches» de l'Académie des sciences est créé en 2019 pour honorer la mémoire de Madame Cécile DeWitt-Morette, fondatrice de l'Ecole de Physique des Houches. Les partenaires de l'Ecole, représentés par l'Université Grenoble Alpes, le CNRS, le CEA, Grenoble INP et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon se sont fédérés pour créer ce grand prix international et annuel d'un montant de 15 000€.

Le prix est destiné à récompenser un scientifique de n'importe quelle nationalité et de moins de 55 ans ayant effectué des travaux remarquables dans le domaine de la physique. Le prix couvrira toutes les composantes de la physique allant de la physique fondamentale jusqu'à ses applications. Le candidat devra avoir participé aux travaux de l'Ecole de Physique des Houches, soit comme enseignant, élève ou organisateur. Le jury est composé de membres de l'Académie des sciences et est souverain dans le choix du lauréat.

Pièces du dossier de candidature

Les dossiers doivent être impérativement transmis à l'Académie des sciences par un directeur de laboratoire, un directeur de département universitaire, un chef d'établissement, un membre d'une académie des sciences étrangère ou un membre de l'Académie des sciences qui apporte son soutien à la candidature. **Les candidatures directes ne sont pas recevables.**

Ils doivent comprendre :

1. Le formulaire de candidature du Cécile DeWitt-Morette / Ecole de Physique des Houches de l'Académie des sciences
2. Une lettre de soutien donnant un avis personnel sur le candidat (1 page)
Cette lettre doit être envoyée directement et confidentiellement à l'Académie.
3. Un bref curriculum vitæ (1 page)
4. Les principaux résultats scientifiques du candidat (2 pages)
5. La liste de ses principales publications (10 au maximum, 1 page)

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

- Par courrier électronique en un fichier unique (format PDF) à l'adresse suivante :
sandrine.megret@academie-sciences.fr, muriel.touly@academie-sciences.fr
- Par voie postale en 1 exemplaire à l'adresse suivante :
Académie des sciences - Service des Séances et des Prix
23, quai Conti – 75006 PARIS

Date limite de dépôt des dossiers de candidature à l'Académie des sciences

Mardi 5 mars 2019

Le Prix Cécile DeWitt-Morette / Ecole de Physique des Houches» - Académie des sciences sera remis à l'Académie des sciences sous la Coupole de l'Institut de France

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Sandrine Megret - Tél. : 01.44.41.43.94 - Fax : 01.44.41.44.21, sandrine.megret@academie-sciences.fr
Muriel Touly Tél. : 01.44.41.43.79 - Fax : 01.44.41.44.21, muriel.touly@academie-sciences.fr